

L'ÉCHO de Saint-Pierre

Siège du journal : MPT de Saint-Pierre Tél 02 98 45 10 92

courriel : echodesaintpierre@orange.fr - Site internet : www.echodestpierre.infini.fr

Mensuel gratuit de toute la Rive Droite

N° 295 septembre 2017

Guy Herry, un enfant de Saint-Pierre

Nous écrivons régulièrement sur le passé du quartier, dans l'Écho de Saint-Pierre ; histoires des habitants, d'associations, du patrimoine...

Il semble donc intéressant de présenter des personnes, qui, natives du quartier, ont eu un parcours remarquable et ont œuvré dans un domaine social.

Nous vous présentons aujourd'hui un enfant de Saint-Pierre qui vient d'être mis en valeur par un ouvrage au titre éloquent : "Guy Herry, le bâtisseur", de Paul Burel.

Scientifique de dimension internationale et créateur de "l'Institut de la mer" à Brest, il a encore eu récemment les honneurs de la presse.

Sa jeunesse à Saint-Pierre

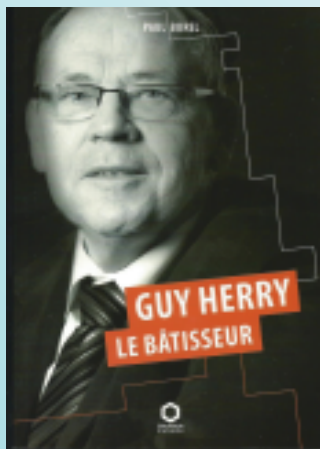
Il avait le profil de beaucoup de garçons de Saint-Pierre dans les années 1950-1960 : enfant de chœur, un peu de foot à la Légion, scolarisé à l'école Saint Vincent, puis à Saint-Sauveur (Recouvrance). Bonne rampe de lancement pour le concours d'entrée à l'Arsenal !

À la JOC*, il est très remarqué et reconnaissant envers les abbés Roger Louboutin et Yves Paul, de Saint-Pierre, pour ce qu'ils lui ont apporté en termes de vision et de formation humaine.

L'Arsenal

En 1960, il entre à l'école d'apprentissage de l'Arsenal. Il devient électromécanicien en 1963, et sa première affectation sera à la base sous-marine des Quatre-Pompes.

Syndiqué dès son arrivée sur le chantier des actifs en mai 1968, il deviendra permanent de la CFDT en 1972, jusqu'à 1984. Il quitte la permanence syndicale, retrouve le chantier et le "bleu de chauffe", et est élu à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Marine. Les élections étaient souvent des temps de tensions intersyndicales, ainsi qu'au niveau national, entre la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), certaines mutuelles et unions départementales, liées aux mutuelles des travailleurs (SNMT).



Histoire des Mutuelles

Au début des années 1980, la FNMF décide de clarifier la situation. Guy Herry quitte la permanence et s'inscrit dans ce mouvement. Et c'est le début !

Création de MUT29 en 1985, qu'il présidera avec les représentants de divers syndicats, du patronat, qui tous, ont peu d'expérience mutualiste. Dix ans plus tard, elle devient la première mutuelle du Finistère avec 56000 adhérents bénéficiaires.

Dans la foulée, naît une nouvelle union départementale FNMF du Finistère. Guy Herry en sera le secrétaire puis le Président.

MUT29 travaille avec des mutuelles des quatre départements, puis ce sera la fusion pour devenir "MutOuest". Cela s'étendra en dehors de la Bretagne vers l'est de la France, la région Anjou Touraine pour devenir le groupe "Harmonie Mutuelle".

À chaque changement, Guy Herry présidera les nouvelles structures et manifestera son côté visionnaire.

Parallèlement à son travail sur le terrain, il aura été aussi Secrétaire national de la FNMF avec le Président Jean-Pierre Davant, d'une grande organisation sociale. Ses interlocuteurs sont souvent des Énarques, des Ministres de la santé.

Pas mal pour l'autodidacte, ancien arpète de l'arsenal !

Aujourd'hui le groupe "Harmonie Mutuelle" a 4,5 millions de personnes protégées, 35000 entreprises adhérentes, 4300 collaborateurs et 2 milliards de chiffre d'affaires.

Guy Herry habite à la Cavale Blanche. Il a décidé de passer le relais, mais on peut le croiser dans le secteur.

Bravo et merci à notre Quilbignonnais pour son souci de la protection sociale. Il a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur au Quartz, le 14 octobre 2013.

Jean Pierre Madec

* JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

Le service civique

Qu'est-ce que le service civique ?

Ce sont des jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent effectuer volontairement une mission d'intérêt général pour les collectivités.

Il n'y a pas besoin de diplôme ni d'expérience pour y accéder, seuls la motivation et le savoir-être sont absolument nécessaires.

Indemnisation

Tous les services civiques sont rémunérés à hauteur de 472,97 € net par mois, payé par l'état, et une prestation de 107,58 € par l'organisme d'accueil, qui sert à couvrir les frais de repas et de transport.

(Comme il s'agit de volontariat, ce n'est pas un statut de salarié, mais un statut de volontaire).

Les différents domaines

Il est possible d'effectuer un service civique dans 9 domaines différents :

- culture et loisirs
- développement international
- action humanitaire
- éducation pour tous
- environnement
- intervention d'urgence en cas de crise
- mémoire et citoyenneté
- santé, solidarité
- sport.

Quelle est la durée du service civique ?

L'engagement est de 6 mois minimum et 12 mois maximum.

Les heures peuvent se répartir comme suit :

- un minimum de 24 heures / semaine
- un maximum de 48 heures / semaine

Celles-ci sont réparties sur une durée de 6 jours.

Pour les mineurs :

- le maximum est de 35 heures / semaine, réparties sur 5 jours.

Où peut-on effectuer un service civique ?

En France ou à l'étranger. Le service civique s'effectue dans des organismes à but non lucratif : associations, fédérations, collectivités, musées, mairies, établissements publics.

Un seul service civique est envisageable.

Une personne ayant déjà effectué un service civique n'est plus éligible.

Comment trouver un service civique à effectuer ?

Il faut créer un compte "jeunes / volontaires" sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>.

Une fois le compte créé, il ne vous reste plus qu'à lancer la recherche des missions qui se trouvent près de chez vous, et de postuler à celles qui vous intéressent.



Son témoignage

"Je m'appelle Morgane et j'ai 23 ans. J'ai décidé de faire un service civique après avoir vu un reportage. Je voulais trouver une mission qui m'ouvrirait des portes fermées jusque-là, dans le monde du travail. L'informatique et la bureautique m'ont toujours attirée, et malgré que je ne possède pas de diplômes dans ces domaines, j'ai cherché une mission qui était dans ce contexte là. C'est comme cela que ma candidature a été retenue à la Maison Pour Tous de Saint-Pierre. Mon poste consiste à promouvoir les activités de la MPT auprès des personnes extérieures et des adhérents. Je participe également à la communication externe et interne. Ma mission va durer 8 mois. J'ai trouvé exactement ce que je souhaitais. J'en suis seulement au tout début et suis très contente, car dans mon élément !"

Morgane

L'école des "arpètes"



Élisabeth nous décrit comment elle a vécu sa formation aux arpètes (apprentis de l'Arsenal)

L'école de formation technique a fermé en 2002. Beaucoup de travailleurs à l'Arsenal de Brest y ont été formés. On ne rentre plus à DCNS comme ouvrier d'état, les personnes sont recrutées comme salariées

en droit privé.

L'apprentissage dans l'entreprise DCN se faisait sur le long terme, d'abord à l'école de formation technique et ensuite dans les ateliers ou les chantiers. Les nouveaux ouvriers étaient amatelotés, ce qui signifie encadrés par un ouvrier plus ancien.

Les bâtiments

En 1947, le centre d'apprentissage se trouve au niveau du terrain de sport, dans 7 baraquements. Cette même année débute la construction des ateliers sur le plateau de Quéliverzan (2 nefs). En 1949, quatre nefs ont été rajoutées : coque, usinage, électricité, mécanique hydraulique. En 1958, les baraques ont été détruites et le bâtiment école fut construit. En 1964, le terrain de sport, et en 1985, le gymnase ont été installés.

Accès à l'école

J'ai passé le concours des arpètes le samedi 5 mai 1984. Nous étions 1047 jeunes, répartis entre les deux restaurants de "La gueule d'or" de Quéliverzan et de Laninon. Le concours comprenait des mathématiques et du français coefficient 2, niveau 3^{ème} et seconde.

Le 30 mai, j'ai reçu les résultats des écrits (120^{ème} sur 1047). Suivent les tests psychotechniques et la visite médicale. La réponse définitive est arrivée mi-août.

J'étais admise à l'école de formation technique dans la spécialité "charpentier tôlier".

La formation

Nous étions 84 admis dont 30 charpentiers tôliers (7 filles et 23 garçons), et avions 39 heures de cours par semaine. La formation comprenait des cours généraux, techniques théoriques et pratiques à l'atelier : soudure oxyacétylénique, soudure à l'arc, oxycoupage, utilisation des machines-outils, cintreuse, plieuse...

Le 6 septembre 1984, c'est le grand jour ! J'étais très stressée, avais-je pris la bonne décision ?

Nous rentrions par la porte du Carpon. Les cours débutaient à 8 heures et finissaient à 17 heures avec une pause d'une heure, à midi. Tous les élèves mangeaient au restaurant "La gueule d'or" avec les ouvriers. Chaque jour nous passions entre 3 à 4 heures à l'atelier, les professeurs de formation technique étaient tous d'anciens ouvriers de la DCAN. Ces cours étaient beaucoup moins scolaires et se passaient dans la bonne humeur. Les petits "bobos" que tout jeune apprenti peut avoir, n'étaient jamais très graves !

À la fin de la 2^{ème} année, nous passons notre examen de fin de formation. J'ai obtenu mon DFT (Diplôme de Formation Technique).

Aux Arpètes, nous devons aller en camp pendant les 3 premières semaines d'été. C'était l'effervescence ! La première année, nous restions en Bretagne et la seconde dans 3 régions Françaises. Que de merveilleux souvenirs passés en compagnie des élèves de DCN Indret !

La fin de l'apprentissage

Mais tout a une fin. Après le DFT, j'attendais avec une grande impatience et aussi une certaine appréhension, mon affectation. Ce fut le chantier N (chantier des constructions neuves). Je rentrais dans la vie active à 17 ans et demi.

C'est avec un gros pincement au cœur que j'ai vu la démolition de l'école, mais c'est un très beau défi de réhabiliter ce lieu remarquable.

J'y jette toujours un petit "coup d'œil" en traversant le pont de l'Harteloire et les souvenirs reviennent.

Élisabeth Grannec



Au premier plan, le restaurant de Quéliverzan ("L'avenir des travailleurs", surnommé "La gueule d'or") ; sur la gauche, les ateliers des apprentis ; au milieu, les salles de classes ; sur la droite, le terrain de sport et le gymnase. À gauche, on aperçoit une partie du pont de l'Harteloire.

MPT Saint-Pierre

- Ciné-café "Entre amis"



Le dimanche 17 septembre

Organisé par le réseau Voisin'âge à 14h30 à la MPT.

Pour les + de 65 ans. Covoiturage possible. Goûter 2 €.

Inscriptions à la MPT : 02 98 45 10 92

- Portes ouvertes

Le 2 Septembre de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30

Nouvelles activités : sculpture , ameublement et Hip Hop

Tél : 02 98 45 10 92

- Conférence

"Pays perdu, pays choisi".

Le 23 septembre à 17h avec Saskia Hellmund.

Elle a quitté l'Allemagne après la chute du mur de Berlin et raconte comment elle est arrivée en Bretagne. Gratuit.

Quartier de Saint-Pierre

- **Exposition** "Lumières et couleur" de Roland Guiavarc'h, du 1er au 30 septembre à la mairie de quartier.

- **Journée du patrimoine**, 15 et 16 septembre. Animations autour de La Fontaine Margot.

Contact@collectif-fil.fr

- Quinzaine autour du sommeil

"Dis-moi tu dors" organisée par les partenaires éducatifs du quartier de Saint-Pierre, du 30 septembre au 14 octobre. Renseignements mairie de quartier de Saint-Pierre.

- Balade Saint-Pierre : dimanche 1er octobre

Sur le thème de la nature et du patrimoine. Organisée par le CCQ, en partenariat avec le PLCB, la Légion St-Pierre et Mémoire de St-Pierre. **Départ à 14h, devant le PLCB, rue Hegel.**

Légion Saint-Pierre Tennis

* Inscriptions saison 2017-2018

Samedi 2 et 9 septembre de 10 à 13 heures.

Tarifs et inscriptions

Sur le site www.club.fft.fr/legionstpierretennis/

ASPTT BREST Omnisports

* Saison 2017-2018 : activités loisirs

Danses bretonnes, escrime japonaise, kidiSPORT (3-6ans), tennis de table, volley-ball (hors compétition), zumba adultes et zumba kids.

Pour toutes informations, contactez le secrétariat en matinée au 02 98 44 49 63 ou par mail asptt.brest@orange.fr

Centre social Kerourien

* **Portes ouvertes samedi 9 septembre de 9h30 à 13h.**

"Bibliambule" (bibliothèque ambulante).

Mercredi 20 septembre de 14h à 16h : jardin de Kerzudal. Nombreuses animations pour les enfants et pour toute la famille.



Afin de célébrer dignement ses 40 ans, le centre social met ses habits de fête. Deux mois d'animations, rien de moins et sans doute plus, car le projet n'est pas encore totalement bouclé.

- **La fanfare** "Les repris de justesse" animera la journée portes ouvertes du samedi 9 septembre.

- **Expositions** : chacun pourra profiter des nombreuses expositions : photos du quartier de Kérangoff en baraques (1945-1959), photos des fêtes de Kérangoff des années 1970 à 2000, maquettes de baraques et du quartier, ainsi que diverses maquettes réalisées au centre social.

- **Balades** : au programme, trois balades sur des thèmes différents : contées ou historiques, dans le quartier.

- **Films** : des films sur l'histoire du quartier "Oh pardon de Kérangoff" (1991),

- "Brest fête sa libération", le 11 octobre à 15h.

- "Baraques Blues". le 20 septembre à 15h.

- Événement sportif : organisé par le (Secteur Jeunesse).

- **Bal populaire, guinguette** :

le 15 septembre de 14h - 17h30.

18h : accueil soirée cabaret.

18h30 : film "Oh ! Pardon de Kérangoff" (1991)

19h30 : repas payant (Buffet campagnard).

Pour clore la soirée, karaoké de chansons françaises.

- **Une veillée au lavoir** (date et heure à définir)

- **Une fresque par les enfants** (date et heure à définir)

Pour plus d'infos, voir sur Facebook (Centre Social Kérangoff), dans les journaux locaux et auprès du Centre Social.

Contact : tél : 02 98 45 16 96

Toute l'équipe de la rédaction de l'Écho, vous souhaite à toutes et tous, une excellente rentrée 2017.

Responsable de rédaction ; Martine Gervais. Rédacteurs de ce numéro : Jean-Pierre Madec, Morgane Héliès, Élisabeth Grannec.

Imprimeur : Bureau 2000 tél 0298402694 - imprimé sur papier garanti sans chlore. Logiciel utilisé : SCRIBUS.

Le journal est aidé par la Ville de Brest et fait partie du Collectif des journaux de quartiers brestois.